

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

Morlanwelz, le 12 janvier 2001.

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-

M

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil Communal qui se tiendra à l'Hôtel Communal, le **lundi 22 janvier 2001, à 20 heures.**

ORDRE DU JOUR.-

- 1.- S' il échet notification de l'Arrêté Royal appelant Monsieur FAUCONNIER Jacques aux fonctions de Bourgmestre de Morlanwelz ainsi que de la lettre de Monsieur le Gouverneur de la Province de Hainaut certifiant qu'il a prêté son serment de Bourgmestre ;
- 2.- Prestation de serment et installation de Monsieur MARTIN Philippe, Conseiller communal ;
- 3.- Formation du tableau de préséance ;
- 4.- Police locale – Exposé ;
- 5.- Election des membres du Conseil de Police ;
- 6.- Election des membres du Centre Public d'Aide Sociale ;
- 7.- Cimetières communaux – Demandes de concessions de terrain ;
- 8.- Centre public d'Aide Sociale – Budget 2001 – Vote de deux douzièmes provisoires ;
- 9.- Délégation au Collège Echevinal pour certains marchés de travaux, de fournitures ou de services – Décision ;
- 10.- Délégation au Collège Echevinal pour certaines nominations – Décision ;

HUIS CLOS:

- 11.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre définitif pour 14/28^e ;
- 12.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre définitif pour 14/28^e ;

./...

./...

- 13.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’une institutrice primaire, à titre définitif ;
- 14.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’une institutrice primaire, à titre définitif, pour 22/24^e ;
- 15.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’une institutrice primaire, à titre définitif ;
- 16.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’une institutrice primaire, à titre définitif, à mi-temps ;
- 17.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’une institutrice primaire, à titre temporaire ;
- 18.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’une institutrice primaire, à titre temporaire ;
- 19.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’un directeur avec classe, à titre définitif, pour 12 périodes ;
- 20.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’une maîtresse spéciale d’éducation physique, à titre définitif, pour 16 périodes ;
- 21.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’une maîtresse spéciale d’éducation physique, à titre temporaire ;
- 22.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’un maître spécial d’éducation physique, à titre temporaire ;
- 23.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’un maître spécial de religion islamique, à titre temporaire ;
- 24.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Surveillances du matin – Désignation du personnel pédagogique ;
- 25.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Surveillances de midi – Désignation du personnel pédagogique ;
- 26.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Surveillances des études du soir – Désignation du personnel pédagogique ;
- 27.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Surveillances du matin – Désignation du personnel non pédagogique ;
- 28.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Surveillances de midi – Désignation du personnel non pédagogique ;
- 29.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Garderies du soir – Désignation du personnel non pédagogique ;
- 30.- Académie Communale de Musique – Mise à la pension d’office d’un professeur de musique ;
- 31.- Désignation d’un secrétaire communal à titre intérimaire – Ratification ;
- 32.- Octroi de titres-repas aux membres du personnel communal à l’exclusion du personnel enseignant pour l’année 2001 – Décision.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION.

N.H. PECRIAUX.